



# CHARGÉ D'ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

## TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

> **Chargé environnement et développement durable.**

## DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI\* :

Le chargé d'étude d'impact environnemental rassemble les éléments de connaissance, évalue les enjeux et suit les effets des politiques ou des projets sur l'environnement. Il prépare la prise de décision et émet des recommandations pour préserver la qualité de l'environnement.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES\*\* :

- Collecte d'informations et d'enquêtes auprès d'acteurs ou sur le terrain et traitement des données.
- Analyse et synthèse avec mise en relief des enjeux et recherche de résolutions aux problèmes.
- Mise en oeuvre et en forme des rapports et des dossiers selon des cahiers des charges ou des réglementations environnementales.
- Contrôle et suivi des études d'impact sur des projets d'aménagement, d'urbanisme ou d'infrastructures.
- Contacts et échanges avec divers partenaires avec facilitation du dialogue par la rationalité des éléments du débat.
- Conseil aux collectivités pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans les projets ou pour la définition et la mise en oeuvre de projets à finalité environnementale.

## ACTIVITÉS SECONDAIRES :

## COMPÉTENCES REQUISES\*\*\* :

### savoirs

- Thématiques et enjeux environnementaux.
- Maîtrise scientifique, technique et réglementaire d'une spécialité environnementale.
- Outils, méthodes et techniques d'études, de relevés, de mesures ou d'inventaires.

### savoir-faire

- Identifier, quantifier et hiérarchiser les impacts potentiels.
- Rechercher et suivre les évolutions réglementaires et technologiques.
- Conduire des réunions.
- Formuler des plans et des mesures préventives et correctives ainsi que des mesures de contrôle.

### comportements professionnels

- Autonomie.
- Force de proposition.
- Rigueur et discrétion.
- Esprit d'analyse et de synthèse.

**PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :**

**CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :**

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

**PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :**

**EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :**

Possibilités d'emplois précédents

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

**TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :**

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

Conséquences sur les activités et les compétences

- Développement de l'intercommunalité.
- Développement des politiques environnementales.

*\*Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*\*\* Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

*\*\*\*Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*